

## **Réunion du jeudi 05 octobre 2017 à 20h 15 sous la présidence de M. Jean-Gabriel MASSON, Maire**

Excusé(e)s : Nathalie Gernez, Roger Lemaire, Josiane Wagon (procurations données) Jean Mouchon.

### **✓ Informations extérieures au village**

Noréade : Ce syndicat mixte conservera la compétence distribution d'eau pour la facturation. Par contre, la compétence assainissement sera reprise par la MEL au 1er janvier 2018.

Distribution électricité : A ce jour porté par le FEAL (fédération d'électricité de l'arrondissement de Lille). Il serait question d'une reprise de la compétence « distribution publique de l'électricité » au 1<sup>er</sup> semestre 2018 directement par la MEL. La compétence « Eclairage public » restera à la FEAL.

Office du Tourisme des Weppes :

Rappel : En 2015, année de l'application de la loi MAPTAM qui a donné la compétence promotion du tourisme à la Métropole Européenne de Lille, celle-ci a mis en place de nouvelles règles de financement des 9 offices de tourisme existant en l'attente de la création d'un Office de Tourisme Métropolitain, règles qui sont venues bouleverser un équilibre et une solidarité au sein des offices existants...

Depuis lors ce calcul a créé une situation difficile et une incompréhension de certaines communes quant au financement à poursuivre pour l'office de tourisme. La compétence transférée à la MEL ne concerne que la promotion du tourisme, et ce qui est retenu sur la dotation de compensation est à hauteur de 72% de la subvention et taxe de séjour. Cela ne couvre qu'une partie de leurs charges. Une demande de part complémentaire, soit 28%, a donc été faite auprès des communes dédiée au financement des initiatives locales. Ce projet n'étant pas respecté par toutes et cela depuis plusieurs années, la situation financière de l'OT est critique, alarmante même et l'exercice 2017 décrit un déficit prévisionnel lourd. Il est envisagé le licenciement d'une des 2 salariés avec les conséquences que cela pourraient apportés : une cessation complète d'activités et une dissolution de l'association.

Une réflexion sur un nouveau schéma touristique a été proposée lors d'un collège des élus qui s'est déroulé le 6 juin en la présence de M Delepaul, élu communautaire chargé du tourisme et du tourisme d'affaire.

Un conseil d'administration extraordinaire se tiendra prochainement pour décider de l'avenir de l'office de Tourisme.

### **✓ Délibérations**

- ✓ Demande d'autorisation d'acceptation de dons : voté à l'unanimité
- ✓ Demande d'autorisation de la mise en paiement des frais de mission concernant les déplacements de M. le maire de Fromelles, de Mme Glorian et de Mme Blondel dans le cadre du congrès des maires de France : voté à l'unanimité
- ✓ Autorisation de signature d'une convention d'adhésion au service mission d'intérim territorial du centre de gestion de la Fonction Publique territoriale du Nord pour la mise à disposition d'agent.

Ceci afin d'assurer la continuité de service du secrétariat de la mairie de Fromelles. Le conseil municipal, au nombre de 14 voix émet un avis favorable de principe pour ce recourt, approuve le sujet, autorise M. le Maire à signer cette convention, autorise à faire appel, le cas échéant, dit que les dépenses nécessaires, liées à cette mise à dispositions de personnel par le cdg59, seront autorisés après avoir été prévues au budget.

#### ✓ **Divers**

Mme Vankyreel du Centre de Gestion interviendra le vendredi 13 octobre pour faire le diagnostic en vue de constituer le Document Unique Evaluation des Risques. Une visite sur tous les lieux de travail de la commune, mairie, école et atelier, permettra de répertorier l'ensemble des risques professionnels auxquels sont exposés les agents, afin d'organiser la prévention au sein du programme annuel de prévention.

Ce recensement doit refléter le travail réel des agents et s'appuyer donc sur une démarche participative de chaque agent municipal.

*Tous les sujets du jour ayant été abordés, Monsieur le Maire clôture la séance à 21h30.*